



# Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2021

L'Assemblée générale ordinaire de l'AECIUT s'est tenue le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 de 14h05 à 17h10 à l'IUT Paris Rives de Seine, salle du Conseil, Bâtiment Versailles 3<sup>e</sup> étage, 143 avenue de Versailles, 75016 Paris.

---

1. Rapport moral.....	2
2. Rapport financier.....	2
3. Campagne de demande de subventions.....	3
4. Renouvellement de l'équipe du Bureau et des chargés de mission.....	4
5. Compte rendu des « Journées PPP » de Colmar (24-25 novembre).....	7
6. BUT : point d'étape sur la réforme.....	9
7. Les 21 <sup>e</sup> Rencontres de l'AECIUT : Grenoble (16-17 juin 2022).....	12
Annexe 1. Décompte des personnes présentes et des pouvoirs.....	18
Annexe 2. Rapport moral du Président.....	21

Le Président, Pascal PLOUCHARD, ouvre la séance de cette assemblée générale ordinaire à 14h05, avec un peu de retard sur l'horaire prévu. Sur les plus de 130 adhérents à jour de leur cotisation, 18 personnes se sont annoncées. Mais à ce moment précis, on dénombre 10 personnes. On trouvera en annexe 1 (p. 18) la liste de tous les membres présents lors de cette assemblée générale avec la liste des pouvoirs.

L'ordre du jour qui a été établi avec l'envoi de la convocation est susceptible de faire l'objet de quelques modifications, indique le Président.

## **1. RAPPORT MORAL**

### **1.1. PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL ET DISCUSSION**

Sans plus attendre, le Président donne lecture de son rapport moral, intitulé « 2021 : en attendant le monde d'après, voici le BUT d'après ». On trouvera l'intégralité de son texte qui prend en compte les commentaires et les ultimes repentirs d'auteur en annexe 2 (p. 21).

Loyal KANAAN-CAILLOL souhaiterait une amélioration de formulation visant à recentrer le propos sur la communication, une thématique qu'elle considère un peu diluée dans le propos. Ce n'est pourtant pas le sentiment qu'en a eu Maud GIFFARD, qui relève un passage très explicite. Romain LACORD apprécie quant à lui l'approche critique qui est faite de la communication, avec les limites qui sont évoquées.

Le Président reverra donc cet aspect dans son texte pour l'amender dans le sens des remarques.

### **1.2. MISE AUX VOIX**

Avant que ce rapport moral ne soit mis au vote, le Secrétaire, Jean-Louis FORT, fait le point sur le nombre de votants :

présents : 10      pouvoirs parvenus *et* valides : 6      votants : 16.

- Approbation du rapport moral à l'unanimité.

10 + 6 (pouvoirs) = **16 POUR**

## **2. RAPPORT FINANCIER**

Le Président indique avoir reçu les éléments financiers très tardivement. Cela est dû au passage de relais entre la Trésorière en poste et Giovanna Musillo qui a accepté de reprendre la comptabilité, comme il l'expliquera plus précisément dans le point suivant de l'ordre du jour. Malheureusement, les responsabilités de Pascale Vergely ne lui ont pas permis de rester au-delà de la réunion du Bureau. Quant à Giovanna Musillo, elle s'est trouvée empêchée en toute dernière minute.

## 2.1. PRÉSENTATION DES COMPTES

Les finances de l'Association se portent toujours bien, avec un solde, arrêté au 30 novembre, très largement positif. C'est ce qui permet de financer le déjeuner des membres du Bureau, après la réunion statutaire de la matinée.

Comme l'an passé, on relève peu de dépenses. Les Rencontres de Clichy se sont déroulées « en mode hybride ». Le prix d'écriture des IUT a, quant à lui, nécessité un décaissement de l'ordre de 1000,00 € : cadeaux, organisation de la phase finale « en présentiel » et accueil de la présidente du jury, Emmanuelle Bayamack-Tam (prix du livre inter 2019). De ce fait, l'AECIUT pourra facilement aider au financement de la tenue des prochaines Rencontres, le cas échéant. Le Secrétaire souligne le fait que la publication de notre revue sous format numérique constitue un avantage financier certain.

On trouvera ci-après les positions des comptes juste avant la tenue de l'assemblée générale.

Solde arrêté au	5.10.2020	30.11.2021
- Compte courant.....	4 310,96 €	5 137,00 €
- Livret bleu.....	6 209,55 €	6 230,06 €
- Total.....	10 520,51 €	<b>11 367,06</b> <b>€</b>

## 2.2. MISE AUX VOIX

Vient le temps de la mise aux voix. L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur le bilan financier ; mais, compte tenu des informations très générales dont on dispose, c'est plus précisément un « quittus » qui est encore demandé cette année.

Présents : 10    pouvoirs parvenus *et* valides : 6    votants : 16.

- Quittus (vote de confiance sur les comptes) voté à l'unanimité.

10 + 6 (pouvoirs) = **16 POUR**

## 3. CAMPAGNE DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

Comme tous les ans, le Président insiste sur l'importance stratégique des subventions. C'est cette ligne budgétaire, d'ordinaire assez conséquente, qui nous donne les moyens de nos ambitions. Nous devons donc, tous, nous faire les ambassadeurs de l'Association pour demander des subventions auprès de nos IUT respectifs. Le dossier de demande de subvention, constitué d'une lettre du Président et d'un fascicule de présentation de l'Association, est disponible sur le site. Une fois téléchargé, imprimé et rempli, ce dossier est à présenter au Directeur d'IUT, lequel devra soumettre la requête au vote du Conseil d'Institut.

### **3.1. UN DOSSIER À ACTUALISER**

Après vérification, il s'avère que le dossier n'a pas encore été réactualisé pour cette année 2021-2022. Le Président se chargera donc de faire les menues modifications de mise à jour qui s'imposent. Faisant état de son expérience avec son IUT, Cécile GAVOILLE indique que la mention « montant libre » est une source de difficultés administratives. Il serait plus intéressant de créer quelques cases à cocher à côté de montants, pour aider à la prise de décision.

### **3.1. UN DOSSIER À RENDRE PLUS VISIBLE ET À DIFFUSER PLUS LARGEMENT**

La documentation se trouve sur le site, à l'adresse suivante : <https://www.aeciut.fr/aeciut/documents-telecharger/>. Mais, il est assez difficile de trouver le dossier. Il serait souhaitable de le déplacer et de faire en sorte qu'il soit plus facilement accessible sur le site. Par ailleurs, pour assurer une plus large diffusion de ce dossier de demande de subvention, il serait souhaitable de l'adresser à tous nos membres en pièce jointe d'une prochaine *Newsletter*. Il est également envisageable de poster le dossier sur les réseaux sociaux, notamment sur notre espace *LinkedIn*.

## **4. RENOUVELLEMENT DE L'ÉQUIPE DU BUREAU ET DES CHARGÉS DE MISSION**

### **4.1. LE BUREAU À PROPREMENT PARLER**

#### **4.1.2. Élection au poste de trésorière**

Cette année n'est pas une année électorale, explique le Président. Mais Pascale Vergely, qui occupe la fonction de trésorière depuis 2016, a été récemment appelée à prendre de hautes fonctions au sein de l'IUT de Bordeaux en tant que Directrice adjointe en charge de la communication. Dans ces conditions, elle a estimé préférable pour l'Association de présenter sa démission, une démission qui a été acceptée. Le passage de relais a pu s'effectuer après les Rencontres de Clichy avec Giovanna Musillo, qui l'avait précédée dans cette fonction et qui a bien voulu se porter candidate pour reprendre officiellement cette charge.

Le Président propose alors le nom de Giovanna Musillo comme trésorière. Le Secrétaire met ce poste aux voix :

présents : 10    pouvoirs parvenus *et* valides : 6    votants : 16.

- Élection de Giovanna Musillo au poste de trésorière à l'unanimité.

10 + 6 (pouvoirs) = **16 POUR**

#### **4.1.2. À la recherche d'une meilleure organisation pour la gestion**

Le Président fait état du problème de la transmission de la correspondance émanant du Crédit Mutuel. Notre siège social est à l'IUT de Nantes, à Carquefou. Ne pourrait-on pas envisager un changement d'adresse ?

Le Secrétaire rappelle que l'envoi de la correspondance ne peut se faire qu'au siège social d'une association. Changer de siège social n'est pas une bonne solution et, pour des questions de rigueur, il est préférable de maintenir un siège social officiel par rapport à une autre adresse, changeante. Anne-Marie HINAULT confirme ce procédé : le siège social de l'ACD TC est situé à l'IUT de l'Indre, à Issoudun.

En revanche, la dématérialisation de la correspondance avec le Crédit Mutuel devrait pouvoir s'avérer une solution satisfaisante à tous égards. Cela ne sera toutefois possible que lorsque le changement de trésorière sera officialisé par le procès-verbal et la déclaration en préfecture. Il faudra alors se mettre en rapport avec Mme Richard, notre chargée de clientèle.

La composition du nouveau Bureau est ainsi arrêtée, charge au Secrétaire de procéder à la déclaration en Préfecture de ce changement au sein de l'instance dirigeante de l'Association. Les modifications devront également être répercutées sur notre site.

##### **Nouveau bureau élu (mandat 2019-2022)**

- Président : Pascal PLOUCHARD
- Vice-Présidente : Loyal KANAAN-CAILLOL
- Secrétaire : Jean-Louis FORT
- Trésorière : Giovanna MUSILLO (hors adhésions)

#### **4.2. LES POSTES DE CHARGÉS DE MISSION**

Les chargés de mission, explique le Président, secondent efficacement le Bureau en permettant à chacun de ne pas crouler sous la tâche. Ce système, assez souple, permet également à l'Association de s'adapter à l'actualité. C'est la raison pour laquelle le nombre des chargés de mission et leur domaine d'action sont appelés à être redéfinis très régulièrement, notamment à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Le Secrétaire rappelle que, conformément à nos statuts, les chargés de mission sont *nommés* par le Bureau, sans qu'il y ait besoin d'un vote de l'Assemblée générale. Toutefois, depuis quelques années, l'habitude a été prise de demander à l'Assemblée générale un vote de confirmation.

##### **4.2.1. La charge de mission « Relations avec les pôles expression et communication des universités »**

Il n'y a pas lieu de revenir sur la suspension provisoire *de facto* de la charge de mission « Relations avec les pôles expression et communication

des universités », traitée lors de la réunion de Bureau le matin. Le Président se chargera de contacter Isabelle Chamonal pour savoir ce qu'il en est de sa disponibilité pour notre association. En fonction de la réponse qui lui sera donnée, le Bureau avisera en prononçant ou non une suspension *de jure*.

#### 4.2.1. Le poste de Webmestre

Le Président commence par rappeler à quel point le poste de Webmestre est stratégique pour l'AECIUT : toute notre communication interne et externe passe par notre site. Or Laurence Nivet, qui n'a malheureusement pu nous rejoindre pour cette assemblée générale, a exprimé le souhait de cesser ses fonctions. Le Président indique avoir contacté Corinne Paterlini (Belfort-Montbéliard, Info) pour lui proposer cette responsabilité. Il vient d'avoir son accord.

Jean-Louis FORT souligne tout le travail de Laurence Nivet pour faire vivre le site internet et rend un hommage appuyé à sa réactivité. Le Président abonde en ce sens. À ce sujet, il regrette que trop de gens ne comprennent pas que derrière le site se trouve non un serveur, mais une simple personne et, qui plus est, bénévole : la validation des inscriptions et la gestion des droits ne se font pas de manière automatique... Pour éviter de recevoir des messages de personnes impatientes de bénéficier des ressources, il serait très simple d'indiquer sur le site que l'enregistrement des inscriptions et l'activation des comptes se fait sous « quelques jours ».

Le Secrétaire soumet cette nomination à la validation de l'Assemblée générale :

présents : 10      pouvoirs parvenus *et* valides : 6      votants : 16.

- Confirmation de la nomination de Corinne Paterlini au poste de webmestre à l'unanimité. 10 + 6 (pouvoirs) = <b>16 POUR</b>
--

La nouvelle liste des chargées de mission est ainsi arrêtée et sera à mettre à jour sur notre site.

#### **Nouvelles chargées de mission (2019-2022)**

- Webmestre, adhésions : Corinne PATERLINI
- Réseaux sociaux : Hélène FRANOUX
- Formation : Hélène FRANOUX
- Projet FECODD : Valérie RODIER-BELLEC ; Cécile GAVOILLE
- Revue de l'AECIUT : Clémentine HOUGUE ; Anita MESSAOUI
- BUT : Anne-Marie HINAULT ; Christine BOLOU-CHIARAVALLI
- Relations avec les pôles expression et communication des universités :  
***suspension provisoire***
- Écri+ : Peggy RAFFY-HIDEUX
- Interaction Communication – Sciences et Techniques : Julie GÉAN

## 5. COMPTE RENDU DES « JOURNÉES PPP » DE COLMAR (24-25 NOVEMBRE)

Plusieurs d'entre nous ayant assisté à cette manifestation, le Président avait inscrit un point d'information sur ces « Journées PPP » de Colmar (24 et 25 novembre) qui nous concernent tous. Il donne ainsi la parole Romain Lacord, membre de l'équipe de « *CoPil PPP* ».

### 5.1. BILAN DES JOURNÉES PPP

#### 5.1.1. Préambule

##### - *Le PPP, l'affaire de tous*

Romain LACORD commence par répondre à une question qui avait été posée par Christine Bolou-Chiaravalli lors de ces journées sur l'identité et la représentativité des personnes qui s'occupent du PPP. Delphine Dambrun-Dommanget avait pu, sur la base des questionnaires d'inscription, relever que les participants devaient représenter 21 des 24 spécialités et que l'on trouvait parmi eux des enseignants de matières transversales comme des enseignants de cœur de métier. L'équipe de « *CoPil PPP* »<sup>1</sup> consacre pour sa part un relatif équilibre entre les filières du secondaire et celles du tertiaire.

##### - *Une distinction fondamentale à faire entre le PPP et le portfolio*

Avant tout, poursuit Romain Lacord, il a été rappelé à ces journées qu'il faut impérativement distinguer le PPP du portfolio. En effet, contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, le PPP n'est pas une ressource dédiée au portfolio.

Le PPP a pour vocation de permettre à l'étudiant de consigner son parcours personnel et/ou professionnel à chaque expérience, de s'appuyer sur son analyse pour construire son projet et de professionnaliser ses outils de candidature. Le portfolio, quant à lui, permet d'apporter des éléments de preuves de la compétence, de justifier ses démarches et les résultats obtenus et de faire preuve d'auto-critique en montrant qu'il peut adapter sa compétence à d'autres contextes.

#### 5.1.1. Le programme des journées

L'objectif de ces journées était très ambitieux : il s'agissait de proposer des fiches intermédiaires - à considérer comme des « objets intermédiaires », pour reprendre le concept développé par Vinck à propos des réseaux de coopération scientifiques - pour l'écriture des futures fiches ressources en PPP des 24 spécialités. Pour ce faire, le « *CoPil PPP* » savait compter sur la puissance de ce collectif : les 90 participants, répartis en trois sous-groupes de travail, devaient successivement aborder les trois ateliers des deux thématiques proposées pour se faire force de proposition.

---

<sup>1</sup> Il s'agit des personnes suivantes : Philippe Aubeuf (GEA), Youcef Bousalham (GEA), Delphine Dambrun-Dommanget (GMP), Frédéric Drouhin (MMI), Romain Lacord (TC), Philippe Lavallée (GEII), Meriem Oller (responsable du centre de compétences et des Métiers, animatrice réseau PPP Grenoble), Laurent Milland (GEA, Directeur de l'IUT Poitiers-Châtelleraut-Niort et président de la Commission pédagogique de l'ADIUT).

**- Thème 1. Scénarisation du PPP sur trois années**

*Atelier 1.* Identification des incontournables du parcours de professionnalisation de l'étudiant sur les trois années de BUT.

*Atelier 2.* Scénarisation plus fine permettant de déterminer les objectifs visés et les contenus à aborder à chacune des étapes.

Le livrable attendu était une trame du PPP déclinable sur 3 ans.

**- Thème 2. Évaluation de la démarche PPP**

*Atelier 3.* Le second thème de ces journées a pris appui sur la trame précédemment proposée et devait questionner l'évaluation du PPP. Chaque participant devait ainsi pouvoir repartir avec une base pour évaluer le PPP dans son département. Ces critères d'évaluation n'ont toutefois pas à apparaître dans les prochaines fiches ressources.

### **5.1.2. Résultats obtenus : les embryons des prochaines fiches ressources**

À l'issue des journées PPP, le travail de synthèse du « *CoPil PPP* » a consisté à harmoniser l'ensemble des propositions, sans pour autant, bien évidemment, dénaturer le travail des participants. Les ateliers ont clairement montré que les différents types de parcours selon les spécialités (parcours de type I, II ou III) ne constituaient pas une variable, comme cela avait pu être envisagé *a priori*.

Romain Lacord présente alors la liste des objectifs retenus année par année. Seulement, s'empresse-t-il de préciser, il ne s'agit pas encore d'une version définitive. Lorsqu'il sera finalisé, ce document de travail (une fiche générique par année) est appelé à être transmis à la CCN. Une fois validée, cette trame pourra redescendre aux ACD, lesquelles auront les moyens de reprendre les propositions telles quelles ou bien de les amender, selon la spécificité des spécialités et des choix opérés (notamment sur le semestre 6). Un volume horaire sera préconisé, mais Romain Lacord est parfaitement conscient du fait que les ACD auront le dernier mot...

## **5.2. DISCUSSION**

### **5.2.1. Quelques réactions sur la terminologie employée**

Le Président propose d'être beaucoup plus humble en substituant la « réflexion sur soi » à la « connaissance de soi », cette dernière notion étant bien délicate à appréhender. Clémentine HOUQUE est sensible pour sa part à l'expression « plan de carrière », qu'elle estime disproportionnée pour le cas de jeunes qui sont au seuil de leur vie active. Elle suggère ainsi de la remplacer par « perspective de carrière ». Pascal PLOUCHARD apprécie que la poursuite d'études ne soit pas présente de manière explicite.

### **5.2.2. Sur quelle durée inscrire le PPP ?**

Anne-Marie HINAULT explique que certaines ACD ont décidé de réserver presque exclusivement le S6 au stage. Quelques ressources peuvent alors être programmées, mais ce n'est vraisemblablement pas le cas pour le PPP. Prenant l'exemple de TC, elle indique en effet que le choix a été fait de ne pas inscrire la ressource PPP en S5 et en S6. Pour Hélène FRANOUX, il s'agit, en fin de BUT, d'encourager les étudiants à « réseauter », un avis partagé par Anne-Marie HINAULT.

### **5.2.3. Quels contenus pour quelle progressivité ?**

Maud GIFFARD craint de tourner un peu en rond : une fois que les objectifs ont été identifiés, les éléments finissent par revenir... Romain LACORD reconnaît que sur la plateforme *IUT en ligne* bien peu de ressources sont disponibles.

Plusieurs pistes d'activités sont avancées. Pourquoi ne pas aider à la décentration des étudiants en les faisant participer aux jurys, en leur faisant rédiger des offres d'emplois ? Il ne faut pas hésiter à recourir non plus au travail entre pairs. Un tutorat peut toujours être mis en place. Anne-Marie HINAULT indique ainsi savoir recourir à l'expérience des apprentis, qui vont alimenter la réflexion des étudiants initiaux lors de la présentation des métiers.

Dans la perspective de l'insertion professionnelle, Jean-Louis FORT pense à faire articuler le portfolio d'apprentissage et d'évaluation avec le portfolio de présentation de soi, en fin de formation. Clémentine HOUGUE utilise les retours d'étudiants pour réaliser un florilège des questions posées en entretien. Cela va des questions les plus curieuses aux questions les plus techniques. Certains étudiants lui rapportent à cette occasion les postures agressives des recruteurs. À la différence de l'expérience relatée par Clémentine Hougue pour la spécialité MP, Loyal KANAAN-CAILLOL constate que la posture des recruteurs n'est absolument pas agressive dans la spécialité Info : les entretiens se déroulent dans une atmosphère bienveillante. Selon Pascal PLOUCHARD, un bon recruteur doit savoir mettre à l'aise le candidat. La différence de traitement concernerait plutôt, à son avis, le recrutement en école d'ingénieurs.

## **6. BUT : POINT D'ÉTAPE SUR LA RÉFORME**

Afin que tout le monde dispose des informations les plus récentes, Anne-Marie HINAULT, notre chargée de mission « BUT », fait le point sur l'avancée de la réforme et détaille le calendrier des opérations à venir. Mais à la différence de ce qui s'était produit aux Rencontres de Clichy en juin de cette année, il ne s'agit pas d'une intervention à deux voix, Christine Bolou-Chiaravalli étant retenue à Montbéliard pour l'organisation de l'ACD de la spécialité RT.

## 6.1. PRÉSENTATION

### 6.1.1. Un calendrier très serré à impérativement respecter

Anne-Marie Hinault commence par poser le calendrier avec ses principaux jalons, la publication au *JO* devant impérativement se faire avant la campagne électorale.

- Architecture du BUT : tableaux des 6 semestres croisant les compétences, les SAÉ et les ressources des parcours de BUT accompagnés d'un descriptif de chaque SAÉ	
- 25 nov.	Examen de la V1
- 16 déc.	Examen de la V2
Référentiels de formation de BUT et des parcours	
- 20 janv.	Examen de la V1 Examen de la V2
- 17 fév.	
- Version définitive des référentiels de formation de BUT et des parcours	
- 17 mars	Envoi au ministère
- en avril	Publication au <i>JO</i> ... impérativement <i>avant les élections</i>

Anne-Marie Hinault nous invite ensuite dans les coulisses de l'élaboration de ce BUT, sans pour autant dévoiler des secrets d'État. À la différence de l'an dernier, une plateforme de saisie a été réalisée par un ex-PACD MMI. C'est une aide considérable, malgré un petit bogue qui est survenu et qui a causé quelques sueurs froides, avec la multiplication subite des fichiers, raconte Anne-Marie Hinault. Pour l'instant, l'accès est confidentiel et n'est réservé qu'à la saisie et à la consultation pour la CPN, les PACD et les chefs de département. Mais, afin que tous les collègues puissent réagir le plus tôt possible, Anne-Marie Hinault compte plaider pour une ouverture massive des droits en lecture, en janvier.

### 6.1.2. Le statut particulier de « l'adaptation locale »

L'adaptation locale, explique Anne-Marie Hinault, représente un tiers du volume global des heures d'enseignement encadrées et un maximum de 40 % du volume horaire des deux semestres de chaque année. Les heures de l'adaptation locale correspondent à la totalité des heures encadrées des pôles SAÉ, complétées par une partie des heures du pôle Ressources. Ce volume d'heures pris sur le pôle Ressources pourra servir, au choix :

- à compléter les volumes horaires définis nationalement,
- à proposer d'autres ressources en complément des ressources définies nationalement,
- à abonder le volume horaire du pôle SAÉ.

Les PN seront publiés avec un volume horaire à hauteur de 70 %, les 30% constituant la part de l'adaptation locale. Toutefois, précise Anne-Marie-Hinault, afin que les équipes ne se trouvent pas démunies, les ACD se sont entendues pour transmettre à leur réseau un « Black PN », c'est-à-dire un PN rédigé à 100% comprenant des exemples de SAÉ.

### **6.1.3. Quelles conséquences pour notre ressource ?**

Anne-Marie Hinault rappelle que la note de cadrage de la CCN (juin 2020) sanctuarisait l'expression-communication et la langue vivante avec un volume horaire global de 300 heures pour le BUT. Le temps a passé et l'on va se retrouver avec 200 heures inscrites dans le PN et 100 heures qui seront à répartir dans l'adaptation locale. Or, c'est une manne qui peut attirer bien des convoitises... En effet, explique Anne-Marie Hinault, certaines ACD (des spécialités du secondaire essentiellement) s'offusquent de ces chiffres qu'elles jugent trop élevés.

C'est pourquoi, comme elle n'a cessé de le rappeler lors de la dernière AG ou lors des dernières Rencontres, Anne-Marie Hinault insiste sur la nécessité de la vigilance et du lobbying. Le volume horaire des ressources étant fixé nationalement et localement, cette vigilance devra s'appliquer désormais au niveau local, *au moment de l'établissement des maquettes dans les départements, au mois d'avril.*

### **6.1.3. La question de l'apprentissage**

Un consensus s'est opéré autour d'une réduction de 20 % en moyenne sur les trois années du BUT<sup>2</sup>.

## **6.2. DISCUSSION**

### **6.2.1. Les SAÉ et l'adaptation locale**

Maud GIFFARD s'étend sur le cas MP, où créer une nouvelle « ressource RSE » à Grenoble s'avère impossible : les TP étant tous déversés dans le pôle SAÉ, le volume horaire d'adaptation locale autorisé est de fait déjà dépassé. Anne-Marie HINAULT confirme le diagnostic pour cette spécialité : sur la fameuse application dont elle a précédemment parlé, les chiffres en MP apparaissent en rouge.

En TC et en GEA, le mode d'organisation des SAÉ est resté sensiblement identique, poursuit Anne-Marie HINAULT. C'est également le cas en Info, indique Marie-Hélène RENAUD, où les « mini-projets » existaient déjà. Romain LACORD serait tenté de voir, dans ces disparités relevées, le reflet de la différence structurelle entre les spécialités tertiaire et secondaire.

Jean-Louis FORT confie ses craintes : le choix de l'adaptation locale revient moins aux ACD et aux départements qu'il n'appartient, *in fine*, aux IUT eux-mêmes, lesquels peuvent tout à fait « préempter » des heures pour imposer une forte coloration locale d'établissement ; ce qu'Anne-Marie Hinault confirme.

### **6.2.1. Remarques d'ordre général**

Maud GIFFARD souligne le décalage entre la théorie, avec un système cohérent et relativement bien pensé, et la pratique... qui doit composer avec les difficultés rencontrées sur le terrain. Anne-Marie HINAULT met en évidence la résistance que ne manque pas de susciter l'innovation. Selon

---

<sup>2</sup> Départ d'Hélène Franoux à 16h00. On dénombre alors 9 présents, pour un nombre de votants de 15.

elle, l'ouverture pédagogique peut s'avérer bloquante. Il n'est qu'à regarder ce qui s'est passé pour la filière HSE, où un seul parcours a été créé... ce qui revenait à ne rien changer<sup>3</sup>.

## **7. LES 21<sup>E</sup> RENCONTRES DE L'AECIUT : GRENOBLE (16-17 JUIN 2022)**

Les dates des prochaines Rencontres ont été fixées depuis la fin du mois d'août. C'est l'équipe de Grenoble qui a accepté de nous recevoir. Le Président donne la parole à l'organisatrice, Maud Giffard.

### **7.1. DES « RENCONTRES » GRENOBLOISES**

En préambule, Maud GIFFARD tient à rappeler les circonstances dans lesquelles Grenoble a accepté d'organiser les prochaines Rencontres. À l'issue des Rencontres de Clichy, le Président avait sollicité Sarah Rezenthel (Chimie) qui était chargée de mission ÉTAPE (Équipe Transversale d'Accompagnement à la Professionnalisation des Étudiants), une structure regroupant tous les collègues d'expression-communication. Sarah Rezenthel avait accepté, à la condition toutefois que l'organisation ne soit pas trop ambitieuse.

Tout récemment, Maud Giffard a dû reprendre les deux responsabilités de sa collègue ; ce qui était loin d'être prévu. Si l'enthousiasme est toujours bien présent à l'idée de nous accueillir, Maud Giffard se dit en attente de conseils pour une organisation qui soit rigoureuse tout en étant relativement peu contraignante. Elle et ses collègues demandent donc à l'AECIUT un cahier des charges précis qui les aide à gagner du temps.

Maud Giffard confirme les dates et spécifie le lieu : les prochaines Rencontres se tiendront les jeudi 16 et vendredi 17 juin au département Chimie de l'IUT 1 Grenoble sur le site Gambetta (en centre-ville, non loin de la gare). Les salles sont déjà réservées pour nous accueillir. Maud Giffard disposera de l'aide d'un ingénieur pédagogique en appui logistique.

### **7.2. CAHIER DES CHARGES**

Au nom du Bureau, le Président remercie encore Maud Giffard et l'équipe grenobloise et tient à rassurer l'organisatrice : il ne s'agit pas d'une compétition d'une année sur l'autre. Certes, l'année des Rencontres de Saint-Étienne est restée dans les mémoires par le caractère exceptionnel des

---

<sup>3</sup> Départ de Cécile Gavaille à 16h05. On dénombre alors 8 présents, pour un nombre de votants de 14.

prestations proposées ; mais cela s'était inévitablement répercuté sur le budget et ce, malgré les subventions obtenues par Robert Dengerma.

Comme le demande Maud Giffard, le Président rappelle les grands principes qui prévalent à l'organisation des Rencontres. Le programme des Rencontres est établi par l'AECIUT. La gestion administrative et comptable des inscriptions est prise en charge par l'AECIUT : les participants s'inscrivent en remplissant un formulaire sur le site et s'acquittent des frais d'inscription directement en ligne. Le Secrétaire décharge l'organisatrice en tenant à jour le fichier des inscriptions, lequel pourra être partagé sur une plateforme collaborative pour une meilleure diffusion de l'information auprès de l'organisatrice.

Budget	
nombre de participants	Il est très difficile d'avancer un chiffre précis. On peut raisonnablement s'attendre à un nombre de participants compris entre 60 et 80.
frais d'inscription	Les frais d'inscription (80,00 €) comprennent, <b>de manière forfaitaire</b> : - l'adhésion à l'AECIUT : 20,00 € - le prix de la restauration des deux déjeuners du jeudi et du vendredi (compter 30,00 €) du dîner du jeudi (compter 30,00 €)
Logistique	
à l'IUT	Il est nécessaire de prévoir - un amphithéâtre pour un tel nombre (selon les consignes sanitaires) - des salles pour les différents ateliers.
Restauration	
- mercredi soir	Restaurant à réserver (compter de 20 à 30 convives). Le prix du repas est à régler le soir même par les participants (en sus de l'inscription).
- jeudi midi - vendredi midi	Solution de restauration à trouver qui soit pratique et conviviale pour les deux déjeuners. Très souvent, les IUT hôtes peuvent participer financièrement à ce poste budgétaire.
- jeudi soir	Restaurant ou formule traiteur à réserver sur la base d'un tarif de l'ordre de 30,00 € par personne.
Hébergement	
Hôtels à suggérer	Tous les IUT ne passant pas par une centrale d'achats, il est demandé aux organisateurs des Rencontres de conseiller deux hôtels dont la localisation soit pratique (proximité de l'IUT et/ou de la gare). Si un tarif préférentiel pouvait être négocié à cette occasion, cela ne serait pas plus mal...

## 7.3. LE PROGRAMME

### 7.3.1. Quelles pistes pour le programme ?

Le Président expose le fruit de la réflexion du Bureau lors de la réunion du matin. Trois axes ont été retenus.

**La RSE.** C'est une thématique qui est désormais entrée dans nos PN. Ce serait l'occasion d'inviter des personnes du monde de l'entreprise à nos Rencontres.

**Les écrits professionnels.** Les Rencontres de Saint-Étienne en 2019 avaient mis en valeur les ateliers d'écriture. Dans le numéro 2 de notre revue, si Pascal Plouchard avait commenté les résultats de son enquête auprès des professionnels, c'étaient surtout les écritures dites « créatives » qui avaient été abordées. Or, il nous revient, dans le cadre du BUT, de nous emparer de la thématique des écrits professionnels. Ce serait ainsi l'occasion d'en définir l'extension (cadre générique et stylistique) et de réfléchir à son évaluation.

**Le principe des ateliers.** Les ateliers constituent un marqueur génétique fort de notre communauté de pratiques. Deux pistes se dégagent.

Dans le prolongement du thème « L'intégration des objectifs de développement durable (ODD) dans les enseignements d'expression-communication » abordé lors des Rencontres hybrides de Clichy, un atelier « Développement durable » pourrait être prévu. Le Président évoque bien sûr la « fresque du climat », dont Maud Giffard avait parlé en juin dernier. Mais il pourrait aussi être question du jeu de la ficelle, une idée qu'avait déjà proposée Valérie Rodier-Bellec.

La question du BUT est également un point très important. Il s'agirait de dresser un premier bilan de ce qui s'est réalisé cette année. Mais il est très important que les échanges débouchent sur des propositions concrètes qui puissent faire l'objet d'une mutualisation sur notre site, comme cela avait été le cas pour le non verbal à la suite des Rencontres du Havre en 2017.

Le Président en profite pour donner quelques informations au sujet d'écrit+. Il doit avouer qu'il leur est très difficile, à Peggy Raffy-Hideux et à lui, de suivre les développements de ce projet dans sa totalité : c'est excessivement chronophage. Si, sur le plan technique, la plateforme est désormais opérationnelle et donne entière satisfaction, le Président doit se rendre à l'évidence : le corpus des exercices n'est pas vraiment adapté au public des IUT. Alexandra Oberlé, qui porte le projet, poursuit-il, fait un tour de France pour communiquer sur le projet : elle a besoin d'universitaires-relais. Le Président estime qu'il serait bon de l'inviter aux Rencontres de Grenoble pour qu'elle fasse le point sur l'avancée d'écrit+, comme elle avait pu le faire lors de l'assemblée générale de 2019.

Anne-Marie HINAULT se félicite de la cohérence que prend le programme du vendredi matin autour de cette thématique de l'écrit : cela conduit logiquement à la proclamation du Prix d'écriture 2022.

À propos des systèmes d'aide à la compétence rédactionnelle, Maud GIFFARD signale la récente thèse de Luca Pallanti<sup>4</sup> (soutenance le 1<sup>er</sup> juin dernier) financée par l'ÉNEPS<sup>5</sup>. Ce doctorat, préparé dans le Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Étrangères et Maternelles (Lidilem, EA 609) sous la direction de Mme Catherine BRISSAUD et de Mme Marie-Paule JACQUES, portait sur le sujet suivant : *Travailler les compétences rédactionnelles à l'ÉNEPS. Conception et mise en œuvre d'un système didactique expérimental*. Luca Pallanti a ainsi élaboré une séquence de 12 séances « clefs en mains » qu'il a mise en œuvre dans deux départements de l'IUT1.

### **7.3.2. Remarques et discussion**

#### **- Sur le programme même**

Dans le cadre de l'atelier BUT, Romain LACORD souhaite que l'on n'oublie pas d'aborder la question de l'insertion de notre ressource dans les SAÉ. Anne-Marie HINAULT confirme que tel est bien l'objectif qui est aussi poursuivi dans cet atelier.

Maud GIFFARD affirme n'avoir aucune difficulté pour faire animer l'atelier « fresque du climat ». Par ailleurs, elle dispose d'un contact à Strasbourg spécialiste de la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations et le sexisme en entreprise.

#### **- Sur le nombre de participants et les modalités d'accueil**

Maud GIFFARD s'inquiète du nombre de participants, difficile à évaluer *a priori* ; ce qui ne facilite pas l'élaboration du budget prévisionnel. Et c'est sans compter sur les mesures sanitaires qui peuvent évoluer selon les universités... Si d'aventure il devait y avoir des restrictions avec des jauges, il faudrait procéder sans doute selon l'ordre d'inscription, comme cela a été le cas pour les journées PPP ces deux dernières années avec un nombre limité à 90 participants, explique Romain LACORD.

Anne-Marie HINAULT, qui parle en connaissance de cause pour avoir eu cette responsabilité pour cette assemblée générale, souligne pour sa part le problème du « passe sanitaire » - et peut-être même du seul « passe vaccinal » - qu'il faudra faire contrôler. Or, il faut pour cela obtenir une habilitation spécifique ; ce qui prend du temps...

#### **- Pour des goodies qui soient en accord avec ce programme !**

Maud GIFFARD se pose la question de la nature des *goodies* qu'elle pourrait offrir aux participants. La thématique traitée lors des Rencontres lui impose en effet de réfléchir plus que jamais à la dimension « durable » de

---

4 PALLANTI, Luca. *Travailler les compétences rédactionnelles à l'ÉNEPS. Conception et mise en œuvre d'un système didactique expérimental* [en ligne]. Thèse de doctorat en sciences du langage (spécialité linguistique et didactique). Université Grenoble Alpes, 2021. 523 p. Disponible à l'adresse suivante (consultation du 20.12.2021) : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03326518>. Dans le résumé de sa thèse, l'auteur présente son travail en ces termes (p. iii) : « Cette thèse permet d'ouvrir de nouveaux scénarios épistémologiques et méthodologiques à propos de la didactique de l'écrit et de la linguistique appliquée aux écrits professionnels, tout en proposant un panel d'outils d'enseignement innovants. »

5 L'École Nationale de l'Enseignement Professionnel Supérieur (ÉNEPS) est une structure émanant de l'Université Grenoble Alpes (UGA). Depuis 2009, elle accueille des bacheliers professionnels du secteur industriel pour leur offrir des perspectives de formation de niveau master ou ingénieur. Les premières années passent par l'IUT1 dans les départements GCCD, GEII, RT ou GMP. La pédagogie y est renforcée.

ces petits cadeaux, afin d'éviter tout problème de communication. Romain LACORD suggère une solution assez simple selon le budget dont on dispose et qui fait toujours plaisir : de la nourriture. C'est précisément le choix qui a été fait pour les « Journées PPP » de Colmar. Outre un traditionnel bloc-notes avec un stylo, le sac que les participants ont reçu à leur arrivée contenait un petit pot de confiture de Noël, un paquet de gâteaux alsaciens et une bouteille de vin. Il ne devrait pas être difficile de trouver des produits locaux qui soient « bio » à un coût abordable.

### - À quel moment clore les Rencontres ?

Si traditionnellement les Rencontres débordent un peu sur le début de l'après-midi du vendredi, Anne-Marie HINAULT plaide cette fois-ci pour une clôture avant le déjeuner. L'expérience montre en effet que les départs commencent en fin de matinée. Et la situation géographique de Grenoble risque d'inciter un peu plus les collègues à anticiper leur départ. Il est donc plus raisonnable de s'arrêter à 12h00-12h30.

À Maud Giffard qui souhaite savoir si elle doit organiser un programme touristique pour l'après-midi, le Président répond qu'elle peut toujours suggérer des activités, mais qu'il ne lui appartient pas d'organiser elle-même des visites. Encore une fois, rappelle-t-il, le programme de Saint-Étienne, avec son *after* qui s'était même prolongé le samedi, était une exception.

### 7.3.2. Élaboration du programme prévisionnel

Le programme prévisionnel, qui fait consensus, commence ainsi à prendre forme.

<b>Jeudi 16 juin</b>	
matin	<b>Thème 1 : RSE</b> - Intervention de conférenciers invités pour une approche critique - Communications
après-midi	<b>Ateliers (principe d'un seul sous-atelier à suivre par participant)</b> Atelier « BUT » : bilan et perspectives Atelier « Dév. durable »
	<i>2 sous-ateliers</i> - pôle tertiaire - pôle secondaire  <i>pour un même programme de travail</i> - retour sur l'année écoulée (S1 et S2) - perspectives pour les autres semestres - place de notre ressource dans les SAÉ
	<i>2 sous-ateliers</i> - « fresque du climat » - jeu de la ficelle
<b>Vendredi 17 juin</b>	
matin	<b>Thème 2 : « Les écritures professionnelles »</b> - Intervention d'Alexandra Oberlé sur écrit+ - Communications - Prix d'écriture 2022 : proclamation du palmarès et lecture

	des textes primés
après-midi	/

Il restera au Bureau de poursuivre le travail, de rédiger l'appel à communications et d'assurer la diffusion de l'information sur notre site.

- Programme des Rencontres	des	mise en ligne à la rentrée de janvier
- Ouverture des inscriptions	des	avant les vacances de février pour une date limite fin mars en mettant en avant la nécessité de s'inscrire au plus vite, du fait d'un <i>numerus clausus</i> .

---

Le temps imparti étant écoulé, le Président donne rendez-vous aux participants sur le site pour plus d'informations sur le prix d'écriture 2022 et annonce la publication imminente du troisième numéro de notre revue Pratiques de la communication, dont il a été question lors de la réunion de Bureau le matin.

Le Président remercie encore les membres qui ont fait le déplacement et clôt officiellement l'assemblée générale ordinaire de l'AECIUT à 17h10.

---

Le 21 décembre 2021

Le Secrétaire

J.L.Fort

Jean-Louis Fort

Le Président

P. Plouchard

Pascal Plouchard

# ANNEXE 1. DÉCOMPTÉ DES PERSONNES PRÉSENTES ET DES POUVOIRS



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

Vendredi 3 décembre 2021

IUT de Paris  
143 avenue de Versailles  
75016 Paris

Bâtiment Versailles  
salle du Conseil  
(3<sup>e</sup> étage du bâtiment par lequel on entre)

13h30-16h30

### Liste des membres à jour de leur cotisation qui se sont annoncés (courriel ou formulaire)

Liste arrêtée au 27 nov.

BABIN Isabelle	Sénart-Fontainebleau (TC)	EXC.
BLOOMFIELD Camille	Paris (CS)	EXC.
BONNOT Marie	Paris (STID)	EXC.
FORT Jean-Louis	Belfort-Montbéliard (GCCD - GTE)	
FRANOUX Hélène	Nancy Brabois (GB)	
GAVOILLE Cécile	Orsay (Chimie)	
GIFFARD Maud	Grenoble (MP)	
HINAULT Anne-Marie	Paris (TC)	
HOUGUE Clémentine	Le Mans (MP)	

1/2

KANAAN-CAILLOL Layal	Orléans (Info)	
LACORD Romain	Lille - Site de Roubaix (TC)	
MUSILLO Giovanna	Rouen (Chimie)	EXC.
NIVET Laurence	Le Havre (Info)	EXC.
PLOUCHARD Pascal	Bordeaux (MP)	
RENAUD Marie-Hélène	Sénart-Fontainebleau (Info)	
REZENTHEL Sarah	Grenoble (Chimie)	EXC.
TIBAYRENC Véronique	Cachan (GEII)	EXC.
VERGELY Pascale	Bordeaux (GEII)	EXC.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

Vendredi 3 décembre 2021

IUT de Paris  
143 avenue de Versailles  
75016 Paris

Bâtiment Versailles  
salle du Conseil  
(3<sup>e</sup> étage du bâtiment par lequel on entre)

**13h30-16h30**

---

### Liste des membres à jour de leur cotisation qui ont donné un pouvoir

---

*Liste arrêtée au 3 déc. 14h00 : 6 pouvoirs retenus*

<b>Membre à jour de sa cotisation</b>	<b>donne pouvoir à</b>	<b>date du formulaire</b>
BOLOU-CHIARAVALLI Christine Belfort-Montbéliard (MP - RT)	Jean-Louis FORT	22 oct.
PASSONI-CHEVALIER Christelle Caen (Info)	Jean-Louis FORT	22 nov.
BABIN Isabelle Sénart-Fontainebleau (TC)	Pascal PLOUCHARD	22 nov.
GOIRAN Anne-Sophie Gap (GEA)	Pascal PLOUCHARD	3 déc. (9h37)
MICHEL Anne-Céline Poitiers (GEA)	Pascal PLOUCHARD	22 nov.
LAFONT-TERRANOVA Jacqueline Membre d'honneur	Layal-KANAAN CAILLOL	2 nov.

---

### Pouvoirs donnés à un membre excusé n'ayant pas lui-même donné son pouvoir

---

*3 pouvoirs non retenus*

<b>Membre à jour de sa cotisation</b>	<b>donne pouvoir à</b>	<b>date du formulaire</b>
HUBERT-DEFAYE Erika Limoges (TC)	Laurence NIVET	19 oct. + 23 nov.
LAMBIEL Virginie Tremblay (GLT)	Laurence NIVET	22 nov.
PONCHON Catherine Colmar (TC)	Laurence NIVET	4 nov. + 22 nov.

---

### Pouvoir parvenu après les opérations de vote

---

<b>Membre à jour de sa cotisation</b>	<b>donne pouvoir à</b>	<b>date du formulaire</b>
TIBAYRENC Véronique Cachan (GEII)	Pascal PLOUCHARD	3 déc. (14h44)

## **ANNEXE 2. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT**

### **2021 : En attendant le monde d'après, voici le BUT d'après**

Ça y est. Nous y sommes. Nous avons troqué notre vieux diplôme, qui a vécu 55 ans, contre un anglicisme, le **Bachelor Universitaire Technologique**. Bachelor, bachelier. Encore un mot que les Anglais nous ont piqué puis refile en douce ! On a l'habitude de ces mots qui traversent le channel et prennent un ticket retour. Pour le meilleur ou pour le pire ? Nul ne saurait le dire (je sais : à défaut de pratiquer du bon théâtre, je fais des mauvais vers). Si ce diplôme connaît le sort de notre vieux DUT, gageons qu'il sera une réussite. Quoiqu'il en soit, l'AECIUT, et nous tous les enseignants d'expression-communication, avons été et sommes encore les acteurs de ce changement. Certainement par péché d'optimisme car, comme disait un célèbre ministre anglais (encore eux !), « le pessimiste voit les difficultés dans les opportunités, l'optimiste voit les opportunités dans les difficultés ». Difficulté, le mot est presque faible. Le contexte de mise en place de cette réforme a été douloureux. En pleine crise sanitaire, qui dure encore, dans un calendrier toujours aussi serré, les équipes locales doivent rendre leur copie des semestres 3 à 6, avec les moyens du bord. Traduisons « avec la bonne volonté d'une partie du terrain ». L'AECIUT a joué son rôle en fournissant un cadrage, en répondant aux questions, échangeant et relayant de l'information. Mais l'approche par compétences retenue fragmente l'unité de notre matière au profit d'une adéquation plus fine de nos contenus aux spécialités, ce qui ne facilite pas le dialogue. Et les 30% d'adaptation locale pourraient mener à terme à une baisse significative de nos volumes horaires. Faisons cependant confiance aux CPN : elles reconnaissent la fonction essentielle des ressources transversales. Mais redisons-le ici, aujourd'hui : soyons présents et actifs dans les différents groupes de travail : la tentation est grande pour certains de raboter les heures d'enseignement général. C'est déjà le cas dans certaines spécialités.

Pourtant, l'occasion est là : l'enseignement d'expression-communication est déterminant à deux titres.

- D'abord pour faire réussir les étudiants. Inutile de rappeler la fonction centrale de la communication. Tout n'est pas communication, tout problème ne se réduit pas à un problème de communication, mais rien ne se fait sans elle.
- Puis surtout les accompagner dans leur réflexion professionnelle. Il faudrait être vraiment aveugle pour ne pas voir que quelque chose est en train de se passer. Informés, nos jeunes sont à la fois anxieux et responsables face à l'avenir pas vraiment rose qui se dessine. Profitons de ce nouveau BUT pour, non pas refaire l'existant, mais intégrer aux fondamentaux de la communication, toujours en arrière toile de fond, les dimensions éthiques, environnementales, sociétales, culturelles aux enseignements techniques. Le monde fascinant de la technologie désincarnée est un leurre. Le technologisme à tout crin est un leurre. À quoi sert-il de former un bon technicien sans esprit critique, sans culture, sans lui donner les moyens de prendre de la hauteur de vue ? À quoi sert-il de travailler toujours plus vite, et de courir sur une pente qui s'éboule ? Tous les enjeux précédemment cités ne sont certes pas l'apanage de notre matière. Mais celle-ci est un espace d'information, de dialogue et de réflexion. Nous devons ainsi renforcer notre coopération avec nos collègues, et même souvent être moteurs. La mise en place des projets - 600h au total - est une occasion de plus. Les deux thématiques travaillées lors de notre dernière Rencontre de Clichy ont montré que nous sommes prêts.

Poursuivre la valorisation de notre discipline doit se faire dans les actes.

Nous continuerons bien sûr à représenter l'enseignement de l'expression-communication auprès des instances du réseau IUT. L'association se porte bien : elle compte aujourd'hui plus de 130 membres abonnés. Son rôle peut paraître modeste mais après 20 ans d'existence, elle a trouvé sa place dans le réseau des IUT. Saluons au passage l'article d'Aude Seurrat et de Benyoucef Benkouar sur notre collectif, dans la revue **Terminal** : *Les processus de valuation de ressources pédagogiques numériques : le cas du collectif AECIUT*.

Sur le plan de la formation, nous serons accueillis à Grenoble pour les Rencontres 2022. Cet évènement central pour l'association sera l'occasion de rencontrer de nouveaux membres, que nous ne croisons bien souvent qu'en visio ou dans les listes d'abonnés. Le programme de ces Rencontres sera publié en janvier.

Nous souhaitons enfin mettre en place un webinaire de formation début juillet pour les jeunes collègues qui rejoignent les IUT et qui souvent ne sont pas suffisamment armés pour remplir leur mission.

Toutes ces actions demandent un engagement bénévole. Ce n'est pas facile de dégager du temps. Mais seuls les membres du bureau ne peuvent faire vivre ce beau collectif. Nous renouvelons donc notre appel à coopération.

Je remercie de leur présence toutes les personnes qui ont pu se déplacer. Je remercie chaleureusement le bureau sans qui rien ne se ferait. Je remercie enfin M. Sense directeur de l'IUT de Paris, et Anne-Marie, qui nous accueillent depuis longtemps. Et je déclare ouverte la 20<sup>e</sup> assemblée générale de l'AECIUT.

Pascal PLOUCHARD  
Président de l'AECIUT